



Partage de la voiture du defunt

Par **aurigie robert**, le **15/05/2017** à **17:22**

bonjours

je voudrais savoir sur une voiture d une valeur de 7500 euro combien dois je donner a mes deux freres si je garde la voiture
merci

Par **jodelariege**, le **15/05/2017** à **17:46**

bonjour ,si on fait une règle de trois vous avez chacun 2500 euros de cette voiture donc vous devez 2500euros à chacun de vos frères soit 5000 euros en tout

Par **jodelariege**, le **15/05/2017** à **18:20**

pardon mais je ne répons pas aux messages personnels
il faudrait plus de précision alors:à qui appartenait la voiture?si elle appartenait à votre père à vous trois, vous avez droit chacun à un tiers de la valeur de la voiture soit 7500 divisé par 3=2500;2500 pour chacun et si vous voulez la garder il faut donner 2500 euros à chacun de vos deux frères
si quelqu'un d'autre a un autre calcul ça ne me pose aucun problème
de plus vous si vous gardez la voiture vous ne recevez pas 2500 euros :vous gardez la voiture et vous donnez 2500 euros à chacun de vos deux frères,comme si vous leur achetez pour 5000 euros